



Plan stratégique

2006-2010

Ministère des
Transports





Plan stratégique

2006-2010

Ministère des Transports



New Brunswick
Brunswick
CANADA



Plan stratégique 2006-2010

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

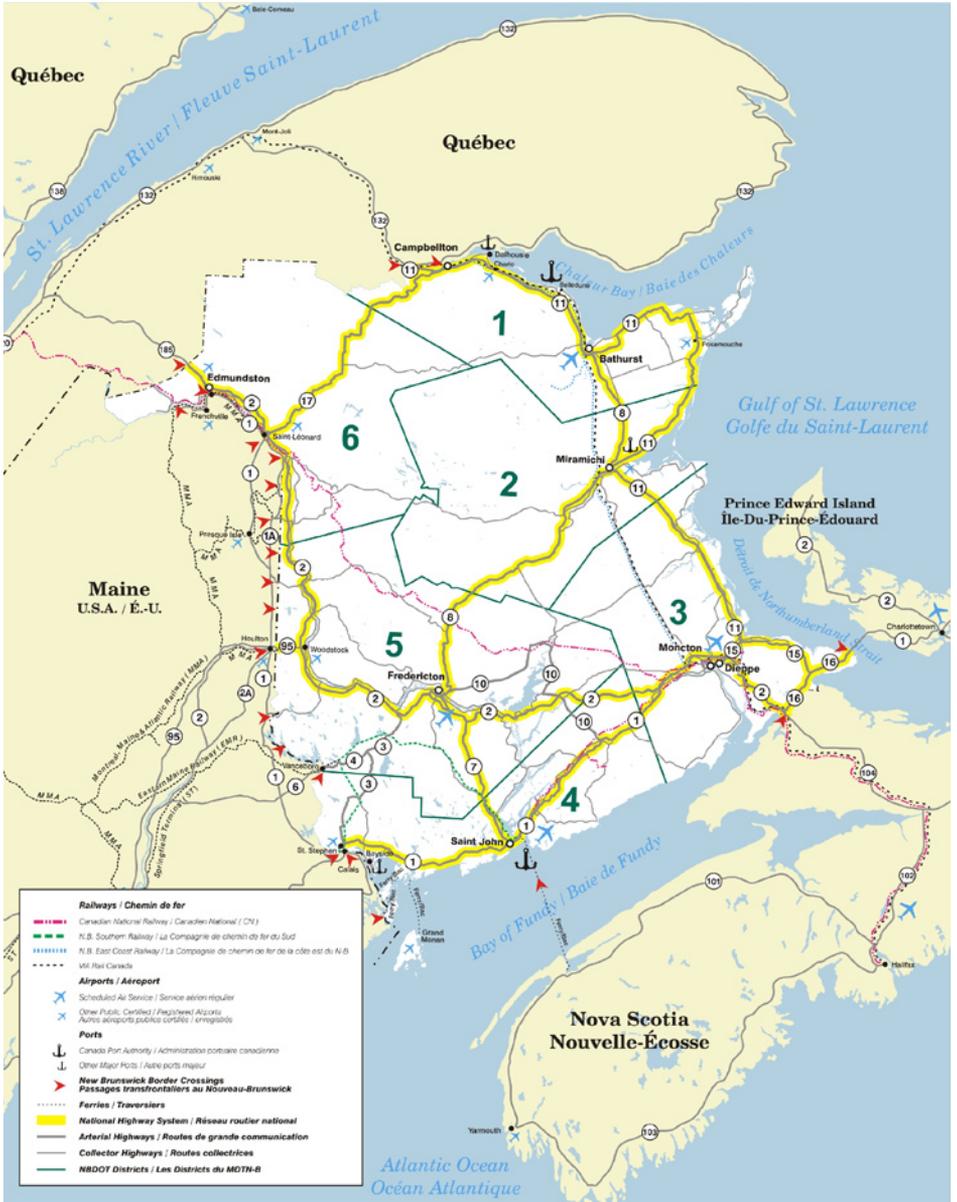
Canada

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Contents

<i>Introduction par le sous-ministre</i>	<i>. 1</i>
<i>Plan stratégique de 2006-2010 du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick</i>	<i>. 3</i>
Vision 3
Mission 3
Valeurs et principes Nos croyances fondamentales. 3
<i>Secteurs opérationnels de base, buts et objectifs de 2006 à 2010.</i>	<i>. 5</i>
Réseau routier viable et sécuritaire 5
Réseau de transport multimodal efficace et sécuritaire 6
Rendement organisationnel 7
<i>Mesures du rendement</i>	<i>. 8</i>
Secteurs opérationnels de base :	
Réseau routier viable et sécuritaire 8
Secteur opérationnel de base :	
Réseau de transport multimodal efficace et sécuritaire 13
Secteur opérationnel de base : Rendement organisationnel 14





Introduction par le sous-ministre

Je suis heureux de présenter le quatrième plan stratégique du ministère des Transports pour la période allant de 2006 à 2010. Le plan est fondé sur les réalisations dans le cadre des plans antérieurs et établit une orientation pour les plans de travail des districts et des directions, et les plans de travail individuels. Il reflète aussi l'appui du ministère à *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick* en mettant l'accent sur l'infrastructure stratégique et les partenariats.

La population du Nouveau-Brunswick doit pouvoir compter sur un réseau de transport efficace, bien entretenu et assurant de bonnes liaisons aux aéroports, aux ports et aux services ferroviaires de la province. Les produits de consommation sont en grande partie expédiés par route. Les efforts du personnel du ministère visent à accroître l'efficacité et la sécurité routière tout en assumant une responsabilité financière et écologique.

Le personnel du ministère relève chaque jour le défi d'offrir les services et l'infrastructure que demande le public tout en demeurant responsable financièrement. Il faut des personnes dévouées, novatrices et débrouillardes pour offrir une gamme complète de services vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours par semaine, 365 jours par année.

La majorité de notre personnel travaille en coulisse mais il a un énorme impact sur la vie quotidienne de tous les résidents de cette magnifique province. Lorsqu'ils quittent leurs demeures pour mener leurs activités quotidiennes, les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises peuvent être assurés que des démarches ont déjà été entreprises pour que leurs déplacements soient sécuritaires et efficaces.

Le Ministère collabore aussi assidûment avec le gouvernement fédéral, l'industrie et les fournisseurs de services afin d'améliorer les services de transport et l'infrastructure pour offrir aux résidents de la province un réseau de transport moderne assurant des liaisons partout dans le monde. Ces liaisons assurent un meilleur accès aux services, un plus grand nombre de perspectives d'emploi, des coûts moins élevés et une productivité accrue pour nos industries.



Les membres du personnel partagent un engagement envers le service au public et le travail bien fait dans le milieu polyvalent d'aujourd'hui. Cet engagement a une très grande influence positive sur la qualité et le niveau de vie de tous les résidents du Nouveau-Brunswick.

Le plan stratégique de 2006 à 2010 crée de nouvelles possibilités et orientations, et de nouveaux défis pour le ministère des Transports. Les activités courantes de tous les membres du personnel contribueront à la réalisation des objectifs à long terme décrits dans le plan. Le plan stratégique doit aussi être souple et permettre de réagir aux nouveaux défis et aux nouvelles perspectives. Ce plan de quatre ans sera donc évalué chaque année et révisé au besoin.

Le succès du plan reposera sur un effort collectif du personnel du ministère des Transports. J'invite tous les membres du personnel à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre et l'amélioration continue du plan.

David J. Johnstone
Sous-ministre





Plan stratégique de 2006-2010

du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick

Vision

Créer un réseau de transport viable et sécuritaire pour appuyer les objectifs économiques et sociaux du Nouveau-Brunswick.



Mission

Pour appuyer les objectifs économiques et sociaux du Nouveau-Brunswick, le ministère des Transports :

- Fournit, entretient et gère un réseau routier sécuritaire, fiable et efficace;
- Crée un système de transport multimodal efficace et sécuritaire;
- Fournit des services de gestion du parc de véhicules et de radiocommunications aux autres ministères et organismes gouvernementaux.

Valeurs et principes

Nos croyances fondamentales

Responsabilisation

Nous voulons protéger l'investissement public dans notre infrastructure des transports et nous sommes financièrement responsables dans la planification et la mise en œuvre de toutes les activités du ministère. Nous voulons que toutes nos activités respectent ou dépassent les exigences législatives et réglementaires, les politiques et les normes.

Partenariats

Nous voulons entretenir des relations de travail étroites et positives avec nos partenaires, y compris le gouvernement fédéral, les municipalités, l'industrie des transports et les autres administrations.



Qualité

Nous offrons un service public de qualité à la population du Nouveau-Brunswick, à nos clients et à nos partenaires. Nous accomplissons notre travail d'une manière efficace et efficiente.

Fierté

Nous sommes fiers du travail de notre ministère et de notre contribution individuelle à la réalisation des buts du ministère.



Travail d'équipe

Nous travaillons bien ensemble et avec les autres afin d'atteindre des objectifs individuels et communs.

Nous échangeons nos connaissances, nous nous encourageons et nous nous appuyons mutuellement. Nous valorisons et respectons nos différences.

Communication

Nous favorisons une communication ouverte, franche et honnête entre les membres du personnel et avec le public en général.



Innovation

Notre organisation compte des membres du personnel responsables et elle a une pensée innovatrice. Nous sommes confiants et nous nous sentons appuyés dans les mesures que nous prenons pour résoudre les problèmes.

Mieux-être

Nous valorisons un milieu de travail sain et sécuritaire dans lequel chacun est traité avec respect et courtoisie. Nous reconnaissons l'importance de maintenir un bon équilibre entre les responsabilités professionnelles, familiales et personnelles.

Épanouissement personnel

Nous acceptons la responsabilité personnelle de notre propre épanouissement et perfectionnement professionnel. Notre ministère nous encourage et nous appuie dans la recherche de possibilités d'apprentissage qui nous aident à développer notre potentiel et à nous adapter aux environnements de travail sans cesse changeants.



Secteurs opérationnels de base, buts et objectifs de 2006 à 2010

Réseau routier viable et sécuritaire

But 1 *Accroître la sécurité routière*

Objectifs :

- Intégrer des normes, des méthodes, et des dispositifs de sécurité novateurs dans la gestion du réseau.
- Mettre en place un processus de vérification de la sécurité des nouveaux projets d'immobilisations sur les routes de grande communication.



But 2 *Maintenir la viabilité à long terme du réseau routier*

Objectifs :

- Effectuer des travaux d'entretien efficaces sur les routes provinciales, les ponts et les traversiers.
- Poursuivre les travaux de remise en état du réseau routier.
- Mettre en œuvre l'Initiative de réfection des routes rurales.
- Assurer une gestion et un entretien efficaces du parc de véhicules du gouvernement et des services de radiocommunications.
- Mettre en œuvre le Cadre de gestion des actifs (CDGDA) pour prendre des décisions éclairées relativement aux investissements dans l'infrastructure des transports.
- Établir un système de gestion des opérations (SGO) afin d'appuyer les opération d'entretien.
- Établir un système d'information géographique pour les transports (SIG-T) afin d'appuyer les activités ministérielles, y compris le CDGDA et le SGO.





But 3 *Établir des corridors routiers stratégiques*

Objectifs :

- Achever la route transcanadienne à quatre voies d'ici 2007.
- Prendre, en collaboration avec le gouvernement fédéral, un engagement financier à long terme envers l'infrastructure.
- Améliorer le réseau de routes de grande communication, les principaux passages frontaliers et les voies de contournement urbaines stratégiques.

But 4 *Être écologiquement responsable*

Objectifs :

- Réduire l'impact de toutes les phases de la construction et de l'entretien des routes sur l'environnement.
- Mettre en œuvre le Plan de gestion des sels de voirie.
- Appuyer les projets de réduction des gaz à effet de serre et d'autres projets environnementaux.

Réseau de transport multimodal efficace et sécuritaire

But 1 *Défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques relatives au transport*

Objectifs :

- Élaborer une politique des transports multimodaux stratégiques.
- Créer des stratégies, des politiques des transports stratégiques et des partenariats avec d'autres gouvernements et intervenants.
- Élaborer des stratégies de mise en œuvre de l'harmonisation réglementaire, du déploiement des systèmes de transport intelligents et des développements du réseau routier.





Rendement organisationnel

But 1 *Promouvoir la responsabilité partagée du mieux-être et de la sécurité en milieu de travail chez les gestionnaires, surveillants, surveillantes et membres du personnel*

Objectif :

- Réduire le nombre d'incidents et de blessures au travail.
- Promouvoir un mode de vie sain et équilibré.

But 2 *Appliquer des méthodes de gestion qui appuient l'efficacité du personnel et de l'organisation*

Objectifs :

- Cerner et développer les talents organisationnels par le recrutement, l'apprentissage continu, la gestion du rendement, le maintien du personnel et le transfert des connaissances.
- Tenir le personnel au courant des projets ministériels et gouvernementaux.





Mesures du rendement

Le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick s'efforce d'améliorer les mécanismes de présentation de l'information dans le cadre de ses activités de planification stratégique. Les mesures du rendement suivantes comprennent des rapports sur la qualité et la quantité jugés pertinents. Des mesures pour accroître le rendement continueront d'être établies et d'être indiquées dans les mises à jour du Plan stratégique. Les réalisations seront indiquées dans le rapport annuel du ministère.

Secteurs opérationnels de base : Réseau routier viable et sécuritaire

But 1: *Accroître la sécurité routière*

Objectif : Intégrer des normes, des méthodes et des dispositifs de sécurité novateurs dans la gestion du réseau.

Mesures du rendement	Moyenne de dix ans	Objectif
Taux d'accidents corporels (décès et blessures) par 10 000 véhicules à moteur immatriculés*	2001 – 109,08 2002 – 97,94 2003 – 87,98 2004 – 80,10	Réduire le taux d'accidents corporels par 10 000 véhicules à moteur immatriculés.

**NOTA : Le MDTNB met l'accent sur les améliorations relatives à la sécurité (élargissement à quatre voies, installation de glissières de sécurité et de ralentisseurs sonores, aplanissement des talus avant, amélioration de la signalisation et des intersections) afin d'alléger la gravité des collisions. Les erreurs des conducteurs ont beaucoup d'impact sur cette mesure.*

Mesure du rendement	Situation actuelle	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2010
Nombre de kilomètres de voie de ralentisseurs sonores sur l'accotement de routes à chaussées séparées à quatre voies.	703	738	848	Autres objectifs à établir.



Objectif : Mettre en place un processus de vérification de la sécurité des nouveaux projets d'immobilisations sur les routes de grande communication.

Mesure du rendement	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Nombre de vérifications de sécurité effectuées.	Établir le processus.	25 % de tous les nouveaux projets d'immobilisations.	50 % de tous les nouveaux projets d'immobilisations.	Tous les nouveaux projets d'immobilisations.

But 2: *Maintenir la viabilité à long terme du réseau routier*

Objectif : Effectuer des travaux d'entretien efficaces sur les routes provinciales, les ponts et les traversiers.

Mesure du rendement	Situation actuelle	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Disponibilité des services de traversier (niveau de service)	97 %	97 %	97 %	97 %	97 %

- Les travaux d'entretien et de réparation des routes et des ponts seront exécutés selon les priorités. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Poursuivre les travaux de remise en état du réseau routier.

Mesure du rendement

- Divers projets de terrassement, d'asphaltage et d'ouvrages d'art seront entrepris selon les priorités. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Mettre en œuvre l'Initiative de réfection des routes rurales.

Mesure du rendement

- Divers projets d'asphaltage de routes collectrices et locales, de travaux de comté et de revêtement en pierres concassées bitumées seront entrepris selon les priorités. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Assurer une gestion et un entretien efficaces du parc de véhicules du gouvernement et des services de radiocommunications.

Mesure du rendement

- Les projets seront entrepris et offerts dans les limites du budget. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.



Objectif : Mettre en œuvre le Cadre de gestion des actifs (CDGDA) pour prendre des décisions éclairées relativement aux investissements dans l'infrastructure des transports.

Mesure du rendement	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Progrès dans la mise en œuvre du CDGDA.	40 % opérationnel.	60 % opérationnel.	75 % opérationnel.	Entièrement opérationnel.

Objectif : Établir un système de gestion des opérations (SGO) afin d'appuyer les opérations d'entretien.

Mesure du rendement	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Progrès dans l'établissement du SGO.	20 % achevé.	50 % achevé.	80 % achevé.	Entièrement achevé.

Objectif : Établir un système d'information géographique pour les transports (SIG-T) du Ministère afin d'appuyer les activités ministérielles, y compris le CDGDA et le SGO.

Mesure du rendement	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Progrès dans la mise en œuvre du SIG-T.	40 % opérationnel.	60 % opérationnel.	75 % opérationnel.	Entièrement opérationnel.

But 3: *Établir des corridors routiers stratégiques*

Objectif : Achever la route transcanadienne à quatre voies d'ici 2007.

Mesure du rendement	Statut au 31 mars 2006	Objectif en 2006-2007	Objectif en Novembre 2007
% de la route transcanadienne à quatre voies ouverte à la circulation.	75 % de la route ouverte à la circulation.	80 % de la route ouverte à la circulation. Ouverture du tronçon de Pokiok à Longs Creek, en novembre 2006.	Route entièrement ouverte à la circulation. Dernier tronçon de Grand-Sault à Woodstock devant être ouvert en novembre 2007.



Objectif : Prendre, en collaboration avec le gouvernement fédéral, un engagement financier à long terme envers l'infrastructure.

- Conclure d'autres ententes de partenariat afin d'améliorer le réseau routier national et d'autres infrastructures des transports. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Améliorer le réseau de routes de grande communication, les principaux passages frontaliers et les voies de contournement urbaines stratégiques.

Mesure du rendement	Situation actuelle	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Kilomètres de la route à quatre voies ouverts à la circulation.	622 km ouverts à la circulation.	657 km ouverts à la circulation.	767 km ouverts à la circulation.	790 km ouverts à la circulation.	Autres objectifs à établir.
Progrès envers l'ouverture du nouveau passage frontalier international à St. Stephen.	Appels d'offres devant être lancés pour la construction du nouveau pont.	Début des travaux de construction.	Achèvement des travaux de construction du pont.	Achèvement des voies d'accès et des installations d'inspection à l'automne de 2008. Ouverture du nouveau passage frontalier.	
Progrès vers la réfection des routes 11 et 17	Travaux en cours	Année 3 de 4 de l'engagement provincial de 90 millions de dollars	Dernière année de l'engagement provincial de 90 millions de dollars		

- Le Ministère conclura une entente avec le gouvernement fédéral sur les projets de voies de contournement urbain du Grand Moncton d'ici juin 2006.
- Les pourparlers se poursuivront avec le gouvernement fédéral concernant la construction de la voie de contournement de Nashwaak et Marysville. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.



But 4 : *Être écologiquement responsable.*

Objectif : Réduire l'impact de toutes les phases de la construction et de l'entretien des routes sur l'environnement.

- Les projets sont continus. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Mettre en œuvre le Plan de gestion des sels de voirie.

Mesure du rendement	Situation actuelle	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Nombre de nouvelles installations d'entreposage de sel construites.	Mise en œuvre d'une stratégie sur la construction de nouvelles installations d'entreposage de sel.	4	4	4	4
Nombre de capteurs de variables de l'environnement installés dans le cadre du système d'information météorologique routière du MDTNB.	15	5	5	5	5

- Établir un plan d'amélioration du drainage pour les centres d'entretien. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Appuyer les projets de réduction des gaz à effet de serre et d'autres projets environnementaux.

- L'information sur les émissions de gaz à effet de serre relatifs au transport et sur les changements climatiques sera affichée sur les sites Internet et Intranet du ministère d'ici décembre 2006.
- Le Ministère conclura une entente avec le gouvernement fédéral afin d'investir dans le transport en commun au Nouveau-Brunswick d'ici juin 2006.
- L'Agence de Gestion des Vehicules mettra sur pied un Programme de réduction des émissions des véhicules en 2006-2007.



Secteur opérationnel de base : Réseau de transport multimodal efficace et sécuritaire

But 1 : *Défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques relatives au transport*

Objectif : Élaborer une politique des transports multimodaux stratégiques.

- Une stratégie des transports multimodaux sera achevée d'ici avril 2007.

Objectif : Créer des stratégies, des politiques des transports stratégiques et des partenariats avec d'autres gouvernements et intervenants.

- Le document sur la stratégie des transports de l'Atlantique sera finalisé et présenté aux ministres de l'Atlantique.
- Participation active afin d'appuyer le Conseil des ministres et des sous-ministres des Transports. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Élaborer des stratégies de mise en œuvre de l'harmonisation réglementaire, du déploiement des systèmes de transport intelligents et des développements du réseau routier.

Mesure du rendement	Situation actuelle	Objectif en 2006-2007	Objectif en 2007-2008	Objectif en 2008-2009	Objectif en 2009-2010
Installation de dispositifs de pesage autoroutiers dynamiques aux postes de pesée.	3	-	1	1	1

- Collaboration avec le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique concernant l'harmonisation des lois, des règlements et des politiques qui facilitent le libre-échange et le déplacement efficace des gens et des biens entre les frontières. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.



Secteur opérationnel de base : Rendement organisationnel

But 1 : *Promouvoir la responsabilité partagée du mieux-être et de la sécurité en milieu de travail chez les gestionnaires, surveillants, surveillantes et membres du personnel.*

Objectif : Réduire le nombre d'incidents et de blessures au travail.

Mesure du rendement	Données	Objectif
Taux de fréquence (Nombre d'accidents par rapport au nombre d'heures de travail)	Taux : 2002 – 10,6 2003 - 9,6 2004 - 8,5	Réduction du taux de fréquence

Objectif : Promouvoir un mode de vie sain et équilibré.

- Un certain nombre de projets sont en cours et en voie d'élaboration. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

But 2 : *Appliquer des méthodes de gestion qui appuient l'efficacité du personnel et de l'organisation.*

Objectif : Cerner et développer les talents organisationnels par le recrutement, l'apprentissage continu, la gestion du rendement, le maintien du personnel et le transfert des connaissances.

- Mettre sur pied une stratégie de planification de la relève. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.

Objectif : Tenir le personnel au courant des projets ministériels et gouvernementaux.

- Un certain nombre de projets sont en cours. Un rapport des progrès sera présenté chaque année.